

Juillet 2014

Numéro 2

Dans ce numéro :

<i>Pavillon Bleu</i>	1
<i>Edito du Maire</i>	1/2
<i>Agenda</i>	1
<i>Conseils Municipaux</i>	2/3/4
<i>Changement de propriétaire</i>	3
<i>Les Trez'arts</i>	4
<i>Fondation Notre-Dame</i>	encart
<i>Havres des Arts</i>	encart
<i>Agenda de l'été</i>	encart

Agenda

En raison du très grand nombre d'animations, vous trouverez votre agenda sur une double page en encart de cette lettre.

Pour plus de renseignements, horaires, réservations, billetterie : Office de Tourisme de la Côte des Isles

02 33 04 03 07



PORT-BAIL ... Terre et Mer d'Avenir



La lettre ... saison 2

Le Pavillon Bleu n'est pas une récompense mais un devoir ...

Pour la 6ème année consécutive, la plage de la commune a obtenu son label « Pavillon Bleu ».

Au-delà du travail à faire par l'équipe, il faut maintenant que ce projet soit partagé par tous. Elus, personnels technique, administratif, mais bien sûr par la population et habitants, temporaires et permanents.

Avoir un pavillon Bleu n'est pas seulement une récompense pour les efforts et les investissements réalisés, mais c'est surtout l'occasion de participer à l'embellissement de la commune, à sa propreté, à son rayonnement.

Un papier par terre, une poubelle qui déborde, une

zone de tri sélectif encombrée, une affiche d'animation ancienne encore attachée à son poteau, des déjections canines sur les trottoirs, des toilettes publiques souillées, des bas côtés de voies pas entretenues, une plages encombrée de déchets ... , il y a plusieurs manière de faire. Le papier je peux le ramasser, la poubelle je peux prévenir la mairie ou la communauté de commune, et ne pas rajouter un plus, au débordement, l'affiche je peux la retirer, même si ce n'est pas mon association qui l'a posée, si mon chien satisfait des besoins légitimes, je dois les enlever, et non pas tourner le dos « pour ne pas voir » ...



Les distributeurs de sacs « Toutou » mis en place récemment

Somme toute les choses sont simples, soit je peux ou dois les faire moi-même, soit je dois prévenir les services qui mettrons tout en œuvre pour intervenir rapidement.

Rendre son village accueillant, est l'affaire de tous.

Serge Laidet

Ajoint délégué

L'édito du Maire ... moins de budget pour les communes

Chers concitoyens
La France et donc les collectivités locales traversent une passe difficile. Port-Bail n'y échappe pas et devra s'adapter aux restrictions draconiennes

des fonds d'Etat. Cette baisse insupportable est évaluée à 30 % des sommes versées chaque année. Sachant que nos collectivités interviennent à plus de 70 % des ordres de service

en direction des entreprises, le résultat ne se fera pas attendre : Baisse des investissements, qui entraînera une baisse des effectifs qui engendra une hausse du chômage.

L'édito du Maire ... suite



Etat Civil du 1er janvier

Nos naissances

Exupère MELAIN
né le 7 Mars
Marilou TRUFFERT
née le 8 Avril
Camille LAISNE
née le 14 Avril
Maxence HAUVET
né le 11 Mai
Malo BREVAL
né le 25 Juin

Nos décès

Mr G. DUCHEMIN	54 ans
Mr J. DUCHEMIN	56 ans
Mr J. BARBEY	61 ans
Mr P. GITTARD	69 ans
Mme O. FLAMBARD	
épouse PIQUOT	69 ans
Mr JC. GENEST	73 ans
Mme J. LEBAS épouse	
BELIARDE	84 ans
Mme A.M. LAPASSET	
épouse DUCOURTIOUX	
90 ans	
Mr A.LAIDET	91 ans
Mme E.LEDRANS	92 ans
Mme J. LEGASTELOIS	
épouse GROSSIN	95 ans
Mme M.R. LELYON	
épouse VAUTIER	100 ans

A la demande de l'Association des Maires de France, nous avons rédigé une motion regrettant cette décision et appelant notre gouvernement à revoir cette décision. Si rien ne change, il nous faudra adapter notre prochain budget à ces restrictions et diminuer nos prévisions en matière d'investissement, notamment sur la requalification de la plage, chantier déjà commencé. Bien sûr, nous pourrions augmenter les impôts mais nous considérons que nos administrés souffrent déjà dans leur pouvoir d'achat avec la hausse d'impôts, de TVA et qu'il est plus sage de

réduire les investissements et de planifier notre fonctionnement. Nous comprenons toutefois le gouvernement soucieux de réduire certaines dépenses et nous voulons rester optimistes pour notre belle commune. Cette année encore, de grandes et belles manifestations vous seront proposées à commencer par la commémoration du bombardement et de la destruction de notre bourg il y a 70 ans. Cette commémoration se fera du 14 au 20 juillet avec trois jours de temps fort en fin de semaine. Outre ces temps forts festifs et culturels, nous restons vigilants sur

l'activité économique locale mise à mal avec certaines fermetures de magasins. Malgré la conjoncture, nous sentons un frémissement et la reprise par de jeunes commerçants, des fonds de commerce disponibles. Il faut rester vigilant avec l'union des commerçants et artisans ainsi qu'avec la chambre de commerce avec laquelle nous avons passé commande d'une étude appropriée. Donc, restons unis et vigilants et, à toutes et à tous pour ceux qui le peuvent et le souhaitent, je vous souhaite de bonnes vacances entourées de nos amis vacanciers à qui nous souhai-

Conseil Municipal du 19 mai 2014 (Subventions, taxes sur les logements vacants, acquisition de terrains)

Administration générale

- *Dématérialisation des actes administratifs et budgétaires*

A la demande du trésor public, et de la préfecture, les actes de la commune seront respectivement envoyés par internet à ces administrations.

- *Modification de la composition de commissions.*

Serge Laidet et Raymonde Desproges ne siègeront plus dans la commission Urbanisme.

Fabienne Letellier devient référente de la commission requalification de Port-Bail Plage.

- *Installation d'un panneau d'information touristique*

A la demande du Conseil Général un panneau d'information touristique, financé par celui-ci, sera installé quai Aubert.

Finance

Le conseil autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures pour le recouvrement des loyers impayés concernant les locataires de la Fermes des Mielles.

- *Subventions de fonctionnement 2014 aux associations*

Le conseil approuve les subventions de fonctionne-

ment attribuées aux associations (liste disponible en Mairie et sur le site Internet) soit : Associations de Port-Bail : Total 32 170 €, Associations de la CCCI : Total 670 €, Associations extérieures : Total 3 162 €, Total général : 36 002 € auquel il faut ajouter 17 000 € d'une avance faite à l'association USP nautique.

- *Demande de subvention par le collège de l'Abbaye de Saint Sauveur le Vicomte*

Le conseil refuse cette subvention à un collège privé

étant donné qu'il existe un collège public à Port-Bail.

-Participation au fond de solidarité au logement (FSL)

Le conseil accepte de verser une participation de 0,60€ par habitant soit la somme de 1 030,20€ pour 1717 habitants.

-Participation au fond d'aide aux jeunes (FAJ)

Le conseil accepte de verser une participation de 0,23€ par habitant soit la somme de 394,91€ pour 1717 habitants.

-Instauration de la taxe sur les logements vacants

Suivant l'article 1407 bis du code général des impôts, le conseil municipal permet d'assujettir les logements vacants de plus de 2 ans de la taxe d'habitation, considérant le nombre important de logements

vacants dans le bourg et les abords.

Urbanisme

-Acquisition d'un terrain jouxtant le lotissement des Hérons

La commune souhaite acquérir ce terrain pour la somme de 30 000€, pour en faire un terrain d'agrément et d'activités. Ce terrain d'une superficie de 537 m2 est situé auprès des lotissements de la Graye, les Hérons et les Mouettes.

Informations de Monsieur le Maire

Les référents et codes du site internet sont confiés à Sandrine Amiot en l'absence ou empêchement de Serge Laidet

Préemption du conseil général sur la propriété des consorts Lehodey en espace naturel sensible
Avenant n°1 au marché de

maîtrise d'œuvre avec Safège pour la requalification de Port-Bail plage

Réfection des courts de tennis extérieurs par la société Euro 2000 pour la somme de 56 000 €

Mise en place à titre expérimental de ralentisseurs rue Gilles Poërier par l'agence routière départementale Bâtiment Deprez: envoi d'une lettre recommandée au propriétaire pour signaler la dangerosité du bâtiment

Etude avec la chambre du commerce et de l'industrie sur un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité

Ferme des Mielles : consultation en cours pour un contrôle technique et la mise aux normes des installations.

Changement de propriétaires

Vous les avez sûrement déjà rencontré, souriants et sympathiques, les nouveaux propriétaires de la Boulangerie Pâtisserie Housset viennent de reprendre la boutique. Mr et Mme MOULIN Dominique qui ont fait le choix de garder la même équipe et les mêmes horaires viennent de Bernay dans l'Eure et sont déjà amoureux de Port-Bail et de ses habitants.

Ils travaillent avec la farine « Banette », l'un des partenaires officiels du Tour de France ... Ce qui leur permet de lancer leur première animation qui va se terminer le 27 Juillet et auquel tout le monde peut participer afin de gagner l'un des 3 vélos mis en jeux !

Bon à Savoir : Mr et Mme MOULIN sont joignables au **02 33 04 84 55** et situé **12 Place Edmond Laquaine**

Il nous reste plus qu'à souhaiter Bienvenue à Mr et Mme MOULIN et Bonne route à Mr et Mme HOUSSET dans leur futur projet profession-

Conseil Municipal du 23 juin 2014 (Centre de secours, soutien à l'action de l'AMF, tarifs cantine, frais scolaires)

Centre de secours de Port-Bail

Mr le Lieutenant André Capelle responsable du centre de secours de Port-Bail et Mr Antony Giot son adjoint sont venus présenter au conseil municipal le centre de secours et son fonctionnement. Ils nous ont alertés sur la faiblesse des vocations et le manque de volontaires pour pouvoir assurer les missions dans la journée. Ils demandent au maire et au conseil municipal de persuader le personnel communal de s'engager dans les sapeurs-pompiers volontaires afin de rendre les missions de jour plus faciles. Monsieur le Maire précise qu'en cas de recrutement et à qualité

égale de plusieurs candidats, le choix a toujours été de choisir le personnel déjà pompier ou s'étant déclaré favorable à une formation. Serge Laidet souligne également qu'il est regrettable que des sapeurs-pompiers en retraite de leur activité professionnelle, ne choisissent pas de continuer d'assurer un service actif, comme le permet le SDIS.

Administration générale

-Clôture d'une convention : une convention était passée avec le syndicat d'assainissement pour la mise à disposition d'un terrain au "Hommet" pour les jeunes pour faire du VTT. Faute de pratiquants, et de structure associative pour l'encadrement, il est mis fin à cette convention.

- Désignation d'un élu communal à la commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées.

René De Smet ayant déjà participé à ces travaux au niveau de la commune est désigné pour participer à cette commission.

Finances

- Participation aux frais de scolarité du Syndicat de l'Ecole des 7 lieux

Le Conseil accepte de verser une participation de 1370€ au syndicat pour les frais de scolarité d'un élève habitant Port-Bail. Monsieur le maire souligne que la commune de Fierville les Mines n'a pas réglé ses frais de scolarité depuis 2011 pour la somme totale de 9186€.



Les pompiers de Port-Bail ont besoin de volontaires

Mairie de Port-Bail

02 33 87 52 00

Télécopie : 02 33 04 39 90

Messagerie : contact@portbail.fr

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en chef : Serge Laidet

Articles : les membres de la commission communication

Photos : Mairie, Messieurs Cottebrune, Quentin, Office de Tourisme, Collections privées avec accord, Correspondants de presse locale.

Retrouvons nous sur notre page
Facebook et sur notre site Internet
portbail.fr



Association L.1901 déclarée le 20 avril 2009 sous le n° W502000512 à la sous préfecture de Cherbourg

La troupe des Trez'arts vous propose dans le cadre de Port-Bail 44 deux représentations de la pièce de Christine d'Hulst « Les Voilà ».

Salle polyvalente le 16 à 20h30 et le 19 à 19h.

Réservations à l'Office de Tourisme 0233040307

Conseil Municipal du 24 juin (suite)

- Tarifs de cantine pour l'année scolaire 2014/2015

Les tarifs sont inchangés à savoir:

Tarif mensuel pour 4 repas par semaine 52,10€

Tarif mensuel pour 2 repas par semaine 26,10 €

Tarif d'un repas occasionnel 3,90€

Il est rappelé que malgré les coûts supportés par les familles, les frais de cantine restants à la charge de la commune sont de plus de 30.000 €

- Marché : modification des droits de place et de la régie

Le forfait pour le marché du Terroir (juillet, août, septembre) est de 35€ au lieu de 15€.

- Tarifs de location de la salle polyvalente pour des expositions

Pour une exposition exceptionnelle de 2 jours le tarif est de 170€.

Pour une semaine complète, ce tarif est de 600€.

- Demande de subvention pour le renforcement du cordon dunaire

Au vu des dégâts causés lors des tempêtes des 3, 4 et 5 janvier 2014, le conseil donne délégation à Monsieur le Maire pour intervenir auprès des autorités pour les demandes de subventions exceptionnelles

Ressources humaines

- Mise à disposition d'agents communaux dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Deux agents communaux sont mis à disposition de la Communauté de Communes à raison de 3 heures hebdomadaires et rémunérés par la communauté. Monsieur le Maire est autorisé à rédiger et signer les documents correspondants.

- Soutien à l'Association des Maires de France (AMF) pour dénoncer la baisse des dotations de l'état de 30% sur deux ans

Le conseil municipal de Port-Bail soutient l'action de l'AMF et demande le réexamen du plan de réduction et l'arrêt des transferts de charges. Demande une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de remise à plat des politiques publiques nationales impactant les budgets des collectivités locales.

Informations de Monsieur le Maire

Avenant n°1 de 950€ pour la fonte de cloches de Notre-Dame par la société Biard-Roy

Monsieur Fichet de Clairefontaine a été promu inspecteur du patrimoine sur un territoire plus vaste que la Normandie. Très attaché à Port-Bail, il restera référent pour la mise en valeur du Baptistère, projet sur lequel il s'est beaucoup investi.

Une assurance couvrant les dommages ouvrages pour la construction de la piscine du VVF a été contractée pour la somme de 12 652,80€

Acquisition de sacs "toutous" pour 915,83€ : ces sacs sont mis à disposition des propriétaires de chiens aux lieux suivants : Place Notre-Dame, Place de Gouey, quai Aubert et square des Culottes Courtes

Travaux de voirie : des travaux ont été entrepris au chemin de Coutances et rue Gilles Poërier (virage Saint Marc) pour sécuriser cette voie.

Félicitations aux joueuses de foot de l'USCI pour la victoire de la coupe de la Manche contre Cherbourg.

Une réunion sera organisée par la municipalité en septembre pour remercier cette équipe

Prochain conseil municipal

Mardi 23 septembre 2014 à 20h30